

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 02 MAI 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi deux mai à dix-sept heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques AFCHAIN, 1^{er} adjoint au Maire.

Date de la convocation : Vendredi 26 avril 2024

Etaient présents :

M.	AFCHAIN	Jean-Jacques	1 ^{er} adjoint		
M.	PELAGE	Maurice	3 ^{ème} adjoint	Mme TU	Marie-Thérèse Conseillère municipale
Mme	RIVIERE	Elizabeth	4 ^{ème} adjoint	Mme FROGIER	Vaea Conseillère municipale
M.	BERTHELOT	Olivier	5 ^{ème} adjoint	M. TARAIHAU	Georges Conseiller municipal
Mme	WEDE	Sabrina	6 ^{ème} adjoint	M. TOFILI	Raphaël Conseiller municipal
M.	BAUDRY	Michel	7 ^{ème} adjoint	M. GOYON	Mathieu Conseiller municipal
Mme	BOLO	Valérie	8 ^{ème} adjoint	Mme POIA	Ivy Conseillère municipale
M.	PAAGALUA	Lionel	9 ^{ème} adjoint	Mme MOREAU	Laure Conseillère municipale
Mme	FERRALI	Elodie	10 ^{ème} adjoint	Mme JULIÉ	Nina Conseillère municipale
Mme	FILIMOHAAU	Marguerite	Conseillère municipale	M. LELONG	Mickaël Conseiller municipal
Mme	COURTOT	Chantal	Conseillère municipale	M. PARENT	Frédéric Conseiller municipal
Mme	MOTUHI	Fémia	Conseillère municipale	M. BOANO	Jean-Irénée Conseiller municipal
Mme	WANTAR-TASIPAN	Sandrine	Conseillère municipale	M. SAO	Petelo Conseiller municipal

Représentés :

M. Eddie LECOURIEUX (procuration donnée à M. Jean-Jacques AFCHAIN)
Mme Rusmaeni SANMOHAMAT (procuration donnée à Mme Sabrina WEDE)
M. Paul AUSU (procuration donnée à Mme Fémia MOTUHI)
Mme Nadine JALABERT (procuration donnée à Mme Valérie BOLO)
M. Pierre-Louis ALGAYRES (procuration donnée à Mme Sandrine WANTAR-TASIPAN)
M. Lolesio MAUVAKA (procuration donnée à M. Georges TARAIHAU)
M. Carl N'GUELA (procuration donnée à M. Raphaël TOFILI)
Mme Catherine KRIVOBOK (procuration donnée à M. Mathieu GOYON)

Absents :

M. Romuald PIDJOT
Mme Emiliana TOUTIKIAN-BLONDEEL

formant la majorité des membres en exercice.

* * * *

Conseillers en exercice	:	35
Conseillers présents	:	25
Nombre de votants	:	33

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h00.
Monsieur Maurice PELAGE est désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 29 /24/V

**APPROUVANT LE COMPTE DE GESTION
DU BUDGET ANNEXE EAU DE L'EXERCICE 2023**

Le Conseil municipal de la Ville du Mont Dore, réuni en sa séance du 02 mai 2024,

Vu la loi organique n° 99/209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi n° 99/210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la délibération n°13/23/III du 23/03/2023, approuvant le budget primitif annexe Eau de l'exercice 2023,

Vu la délibération n°125/23/XII du 14/12/2023, portant décision modificative n°1 du budget annexe eau de l'exercice 2023,

Vu la note explicative de synthèse n° 17/2024 du 26 avril 2024,

Sur proposition de la commission municipale chargée des finances, de l'administration générale et des développements économique et numérique, en date du 16 avril 2024, et après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 : Le compte de gestion du budget annexe Eau du Trésorier de la province Sud pour l'exercice 2023 est arrêté comme ci-dessous :

Section de fonctionnement - RECETTES - CG - État A4	
Prévisions budgétaires totales (a)	90 252 729
Titres de recettes émis (b)	97 872 447
Réductions de titres (c)	14 850 000
Recettes nettes (d = b - c)	83 022 447
Section de fonctionnement - DEPENSES - CG - État A3	
Autorisations budgétaires totales (e)	90 252 729
Mandats émis (f)	73 151 763
Annulations de mandats (g)	3 635 775
Dépenses nettes (h = f - g)	69 515 988
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 (d-h)	13 506 459

Section d'investissement - RECETTES - CG - État A2	
Prévisions budgétaires totales (a)	219 200 302
Titres de recettes émis (b)	102 072 346
Réductions de titres (c)	-
Recettes nettes (d = b - c)	102 072 346
Section d'investissement - DEPENSES - CG - État A1	
Autorisations budgétaires totales (e)	219 200 302
Mandats émis (f)	121 609 393
Annulations de mandats (g)	2 489 500
Dépenses nettes (h = f - g)	119 119 893
Solde d'exécution de l'exercice 2023 (i = d - h)	- 17 047 547
Solde d'exécution reporté de 2022 (j)	- 39 439 125
Solde d'exécution d'investissement de l'exercice 2023 (i+j)	- 56 486 672

Résultat de clôture cumulé de l'exercice - CG - Tab A14	
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2023	13 506 459
Solde d'exécution d'investissement de l'exercice 2023	- 56 486 672
Résultat de clôture cumulé	- 42 980 213

Article 2 : Le compte de gestion du Trésorier de la province Sud est arrêté en conformité avec le compte administratif du budget annexe Eau pour l'exercice 2023.

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de la Nouvelle-Calédonie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Article 4 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera inscrite au registre de la Ville, transmise au Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée sous format électronique.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 02 MAI 2024

Pour extrait conforme

au registre des délibérations,

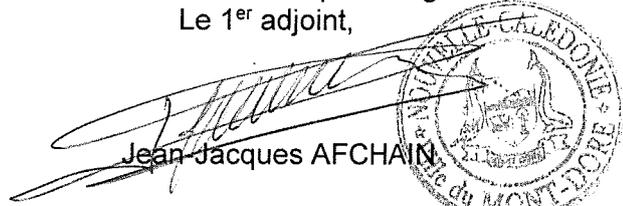
Pour le Maire absent et par délégation,

Le 1^{er} adjoint,

Le secrétaire de séance,



Maurice PELAGE



Jean-Jacques AFCHAIN



Ampliations :

Subdivision Administrative Sud

Trésorerie de la province Sud

Direction des Finances et de l'Informatique (SF)

Secrétariat Général (SAG : registre et affichage)